



## NOEL A PRIX LES MEZIERES



### Concours de dessins

La Municipalité vous propose de déposer en Mairie avant le 31 décembre votre dessin sur le thème de « Noël dans la commune »\*

*\*Format A4 uniquement - Merci d'indiquer au verso vos nom, prénom, adresse et âge.*

#### 4 catégories :

- 4/8 ans
- 8/12 ans
- 12/16 ans
- 16 ans et plus - adultes.



Trois lauréats par catégorie.

Chaque participant recevra un petit cadeau.

***Le jury composé par les membres de la commission Animation, se réunira le 4 janvier pour proclamer les résultats qui seront affichés en Mairie.***



### Concours des Maisons Illuminées

- \* Les maisons devront être décorées et illuminées sur le thème de **Noël**.
- \* Libre choix des décors (lumière, végétaux, PVC, papier, etc.)
- \* Critères de classement : originalité, couleurs, lumières, harmonie, rapport avec Noël, mise en valeur du site...

**Les décors doivent être visibles de la route.**

*Affichage des résultats en Mairie début janvier.*



## Colis de Noël pour les 65 ans et plus

Le colis sera distribué en porte à porte par les membres de la Commission Animation/Social  
**à compter du 19 décembre**  
(et non du 21 comme annoncé dans la dernière feuille jaune).

En cas d'absence, vous pourrez le retirer en Mairie dès le lundi 28 /12  
aux heures habituelles d'ouverture au public.



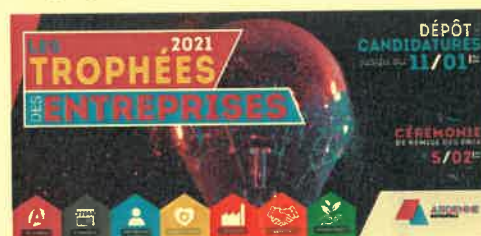
**En période hivernale, merci de bien vouloir déneiger les trottoirs  
devant vos maisons.**



Les bacs à sel installés sur le territoire de la Commune sont destinés  
**uniquement au salage du domaine public**  
pour faciliter la circulation des véhicules et non pour les propriétés privées.



Chaque année depuis 2017, Ardenne Métropole organise "Les Trophées des entreprises", une cérémonie visant à récompenser les entreprises du territoire qui se sont distinguées durant l'année par leur réussite et leur dynamisme. Malgré le contexte particulier cette année, cette édition est maintenue.

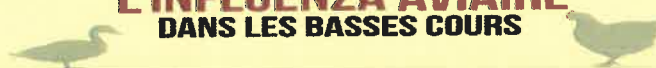


Les entreprises de Prix-lès-Mézières peuvent s'inscrire dans l'une des 6 catégories pour participer à l'édition 2021. Le dossier de candidature complet est à retourner avant le 11 janvier 2021.

Renseignements : <https://ardenne-metropole.fr/2020/11/02/trophees-des-entreprises-2021>



**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ  
POUR LUTTER CONTRE  
L'INFLUENZA AVIAIRE  
DANS LES BASSES COURS**



L'influenza aviaire est une maladie infectieuse virale qui affecte les oiseaux et peut être propagée entre élevages et basses-cours par l'intermédiaire de contacts entre oiseaux domestiques et sauvages mais aussi des véhicules, du matériel, des personnes, des fientes, du lisier...

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a placé l'ensemble du territoire national en niveau risque élevé à compter du 17 novembre 2020 induisant la mise en œuvre de mesures de prévention.

**Si vous possédez un poulailler, vous pouvez trouver les consignes à respecter sur le site de la commune [prix-lès-mézières.fr](http://prix-lès-mézières.fr) ou contacter le secrétariat de Mairie.**



### **A NOTER DES A PRESENT SUR VOS AGENDAS**

(sous réserve que la situation sanitaire le permette)

- **Concert de Jazz** : samedi 23 janvier 2021 à 21H00, salle polyvalente.

*En raison des fêtes, la Mairie sera fermée les jeudi 24 et samedi 26 décembre  
ainsi que les jeudi 31 décembre et samedi 2 janvier.*